

Le Courriel d'information

n°248 – Mardi 26 juin 2001.

L'INTERIEUR DU SYSTEME

Dans ce numéro

1- Le plaisir, la souffrance et l'économiste
On parle beaucoup de l'économie, peu de l'économiste. On se sert pour voir le monde en réalité de poncifs économiques, mais on oublie l'économiste à l'origine de ces constructions. Oubli réparé.
2- Institutions financières internationales
La France en particulier est l'un des actionnaires principaux des institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale) dans lesquelles un dollar = une voix. Le G8, ce club des pays riches qui se réunira à Gênes en juillet, en est donc le dirigeant unique. Chaque pays, donc chaque gouvernement, donc chaque représentant(e) élu(e) est directement impliqué dans les politiques d'austérité désignées comme plan d'ajustement structurel. Ils en sont les initiateurs et les véritables responsables. Voici la présentation d'une campagne à ce sujet.
3- Cinq points essentiels concernant les multinationales
Qu'est-ce au juste qu'une multinationale ? Comment fonctionne-t-elle ? Leur pouvoir dépasse largement la simple limite économique de l'achat et de la vente, de la consommation. Il atteint les gouvernements, infléchie et fabrique de la politique internationale, de la loi, du règlement. Leurs capacités financières dépassent celles de pays entiers. On les retrouve partout.
4- Genova - Deux ans après le G7 de Cologne : la dette tenace des pays pauvres
Les effets d'annonce ont beau se multiplier autour des allégements, la dette du Tiers Monde reste, deux ans après le G7 de Cologne, malheureusement tenace. Les mouvements citoyens du monde entier ne manqueront pas de le rappeler lors de la semaine mondiale de la dette décidée à Dakar en décembre 2000 et qui se déroulera du 15 au 22 juillet à la veille du G7 de Gênes.
4- Les violences de Göteborg
Il est faux, réducteur, de croire qu'il y a deux camps, deux perceptions autour de la violence : en positif, c'est à dire en action, tout le monde est en faveur de la non-violence. Mais il est normal que les faits soient discutés avec des sensibilités différentes du reste plus que duales comme le prouvent les quelques interventions que nous publions. Les conséquences aussi, les solutions encore plus. L'une des conséquences de Göteborg, sans doute paradoxale parce que le gouvernement italien est quasiment d'extrême-droite, est relatée par l'AFP : « Après les émeutes qui ont entouré le sommet européen de Göteborg (Suède), le gouvernement italien de Silvio Berlusconi cherche par tous les moyens à éviter que les mêmes incidents perturbent la réunion du G8 qui se tiendra à Gênes »
5- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Le plaisir, la souffrance et l'économiste

Par Jean Marie Harribey

La pauvreté augmente malgré la richesse croissante. Les inégalités se creusent en dépit de l'éducation et de la santé presque gratuites. Le lien social se délite d'autant plus que la " communication " triomphe. Et les dégradations de l'environnement s'accumulent bien que la technique bondisse de prouesse en prouesse. Il y a de quoi étonner le citoyen, à qui l'on n'a cessé de répéter que, par le miracle du marché, le capitalisme était porteur de bien-être pour l'humanité.



L'économiste standard, lui, n'est pas surpris par ces paradoxes. D'ailleurs, à ses yeux, ce ne sont pas des paradoxes. Le chômage durable réduit-il à la marginalité ceux qui s'y trouvent plongés ? C'est parce que les chômeurs sont consentants. Par quel raisonnement l'économiste standard aboutit-il à cette conclusion ? Sur la place (du marché), une foule nombreuse, bigarrée, en baskets ou pieds nus, se présente devant quelques personnages, d'identité incertaine, plutôt multinationale, mais tous vêtus de trois-pièces et un téléphone portable collé à l'oreille. Chacun d'eux fait venir devant lui un seul va-nu-pieds à la fois, lui demande de déposer son sac à diplômes sur la bascule, et, invariablement, lui propose un emploi au tarif un cran en dessous du minimum légal. Le " gueux " hésite et, déjà, le monsieur multinational lui a montré d'un doigt méprisant le reste de la foule, piétaille qui gronde d'impatience, en faisant un signe au suivant d'approcher.

L'économiste standard, qui a observé la scène, explique. Deux individus sont face à face et donc à égalité. L'un offre sa capacité de travail, l'autre la demande. Celui-ci, qui a immédiatement jaugé l'importance de la foule, a proposé un tarif d'embauche très bas. Le demandeur d'emploi (le va-nu-pieds) a procédé dans sa tête à un calcul rationnel, continue l'économiste standard : si je travaille, cela va me fatiguer, me procurer un désagrément (une désutilité, dit l'économiste standard) ; en contrepartie, je vais percevoir une somme avec laquelle je pourrai m'acheter le même téléphone que celui qui n'arrête pas de sonner devant moi, et mon plaisir augmentera. Le désagrément supplémentaire est-il supérieur ou inférieur au plaisir supplémentaire ? S'il est supérieur, je reste au chômage ; s'il est inférieur, j'accepte l'emploi. L'économiste standard conclut : le chômeur a choisi la situation préférable pour lui. Et il ajoute : les salariés de Marks & Spencer auraient dû s'apercevoir à temps que leurs salaires extravagants ne permettaient pas de verser 2 milliards de livres sterlings aux actionnaires d'ici mars 2002 et une « prime de performance » d'un million d'euros au P.D.G, assortie de 15 millions d'euros de stocks-options. Quant aux salariés de Danone, quelle myopie ! Ne pas voir que 4,7 milliards de francs de profits en 2000 étaient encore insuffisants. 4000 licenciements d'un côté et 1700 de l'autre sont la sentence rendue par le marché mondial.

La pollution submerge nos côtes, envahit nos campagnes et étouffe nos villes ? L'économiste standard a une réponse. La pollution, dit-il, est semblable au chômage qui, d'ailleurs, est une sorte de pollution sociale. Si le pollueur pollue sans retenue, il occasionne une telle souffrance aux pollués que ceux-ci ont intérêt à lui racheter des droits de polluer jusqu'au moment où la souffrance supplémentaire qu'ils réussissent à faire décroître est égale au profit supplémentaire, dont on sait à quel point il fait jouir le propriétaire du capital, que celui-ci obtient en produisant salement. En ce point, pollueurs et pollués sont heureux puisque ni les uns ni les autres ne pourraient connaître une meilleure situation que celle-là, ayant échangé librement, en partenaires égaux, les droits de polluer.

L'économiste standard, imperturbable, poursuit. Les droits de polluer sont des bons de plaisir pour le pollueur et des bons de torture pour les pollués quand ils ne les possèdent pas. Mais ces derniers, en calculateurs rationnels, ne doivent pas les racheter tous. Il faut que plaisirs et souffrances s'équilibrent : le prix que le marché fixera pour ces droits de polluer sera tel que le plaisir supplémentaire des uns soit exactement compensé par la moindre souffrance des autres. Au curieux qui demande comment l'on compare les plaisirs, le savant, irrité, répond que la variation relative des prix que les uns et les autres acceptent de payer en donne la mesure, après avoir affirmé à l'inverse que la variation relative des satisfactions devait déterminer les prix.

Néanmoins satisfait de lui, l'économiste standard a réussi à disserter sur la rationalité économique. Il a construit un monde imaginaire où tous les individus négocient librement sur un pied d'égalité : patrons de grandes firmes et salariés, barons et chômeurs, pollueurs et pollués, bourreaux et victimes. Aucun rapport de forces n'existe, tout baigne dans un univers organisé autour du contrat marchand qui gère toutes les relations humaines. Concevoir un individu coupé de toute racine collective est indispensable pour attribuer au marché sa fonction régulatrice toute-puissante. Mieux, le collectif n'existe même pas : il n'y a que des Robinsons isolés et juxtaposés. L'économiste standard insiste pour que l'Etat soit réduit au minimum et ne puisse troubler cet ensemble aussi naturel, ne vienne perturber cet édifice issu d'une volonté aussi divine que providentielle.

" Naturel " ! Le grand mot de l'économiste standard. Le sésame de son paradis intellectuel ; son fétiche. Il le murmure, l'évoque, l'invoque, le proclame, le chuchote. Extase de l'économiste standard : tout est naturel dans l'économie. Le

droit de propriété d'abord. Propriété des biens et surtout du capital. Comment le capital s'est-il concentré ? Naturellement, puisque certains hommes sont fourmis et d'autres cigales. Pourquoi le capital cherche-t-il à s'emparer de ce qui n'appartient à personne et qui était donc jusqu'à présent le bien commun de l'humanité : l'eau, le génome du vivant, le savoir ? Parce que la nature ne peut être échangée, avoir un prix, si elle n'est appropriée ; et, comme l'échange marchand est naturel et fonde la société, alors tout doit être marchandisé, même la nature, à laquelle sera ainsi conféré un statut vraiment naturel.

La nature ne connaît qu'une règle, professe l'économiste standard : le fort mange le faible. La concurrence économique est aussi naturelle que la compétition des espèces pour leur survie. Point besoin de règles sociales qui empêcheraient l'eugénisme et la sélection naturelle. Point besoin de droit du travail puisque le contrat individuel suffit. Point besoin de sécurité sociale puisque les assurances assurent ceux que la sélection naturelle a autorisé à vivre. Point besoin de retraites puisque les assurances assurent ceux qui ont les moyens de s'assurer, qui sont ceux que la sélection naturelle etc.

Les solutions qui ont prévalu en occident depuis deux siècles sont éprouvées. Il convient donc de les étendre à tous les peuples de la terre. Si les traditions de ceux-ci freinent l'application des lois naturelles et universelles, quelques plans d'ajustement structurel mettront ces peuples à genoux, qui cesseront toute résistance et comprendront enfin que résistance rime avec souffrance et désir de consommer avec plaisir. Les propriétaires fonciers qui trustent la terre la trustent en vertu d'un droit naturel. Les Sans-Terre le sont naturellement, et, s'ils luttent, un coup de feu providentiel les rendra à leur condition naturelle de mortel. S'ils en réchappent, ils pourront vendre sur le marché mondial leur sac de riz ou de blé au même prix que celui apporté par le céréalier américain ou européen, produit intensivement et aidé par des subventions aussi naturelles que les catastrophes.

L'économiste standard a ainsi conçu un discours sur l'économie qui fait de celle-ci une entité séparée du réel. Du réel, fait de relations sociales, de rapports sociaux, de conflits, d'intérêts contradictoires, de passions irraisonnées, de recherches désintéressées, de calculs sordides et aussi d'actes gratuits, il ne reste qu'un calcul optimisateur. Non seulement l'économiste standard pense l'économie comme détachée du réel, mais il impose une image du réel simple décalque de son économie imaginaire parfaitement rationnelle. Moins la société – ensemble d'institutions, de régulations, de lieux de socialisation, de repères d'identification – existe, plus l'individu est atomisé et soumis à la loi, bien entendu naturelle, du marché, qui, une fois créé, se débarrasse de sa matrice, la société, en subordonnant tout à la rationalité de la rentabilité.

Par la violence de son déni de réalité, l'élucubration de l'économiste standard a une portée idéologique puissante. En effet, si l'économie fonctionne selon des lois naturelles, toute action politique pour orienter l'évolution de la société est inutile et, de surcroît, vouée à l'échec. Pis, elle ne pourrait qu'occasionner des souffrances que le marché nous évite spontanément. L'économiste standard a ainsi respecté le cahier des charges imposé par son commanditaire, le capital, qui avait passé commande d'une vision libérale de la société.

L'économiste standard s'est exécuté et il nage dans le bonheur : il est récompensé par quelque gratification symbolique, par une flatterie médiatique, par une promotion de librairie, par une nomination à quelque chaire ou présidence d'office conjoncturel, ou par quelque oscar (nominé n'est qu'un premier grade) réservé aux plus serviles.

Que peut faire l'économiste aux pieds nus face au degré zéro de la pensée de l'économiste standard, face à la sous-philosophie d'une discipline qui n'a plus rien d'une économie politique et qui n'est que la codification des intérêts des possédants ? En paraphrasant une phrase de Marx, disons que les économistes standards n'ont fait que falsifier le monde. Il s'agit maintenant de le donner à voir en adoptant le point de vue des damnés de la terre, de ceux qui souffrent, de ceux qui subissent le " mépris social ", qui auront alors quelque chance de le transformer.

Jean Marie Harribey.
Première publication Passant ordinaire n°34

Institutions financières internationales

Par Agir Ici

Pour obtenir des allégements de dette comme pour accéder à de nouveaux financements, les pays du Sud sont dépendants de l'appréciation



portée par les IFI sur leurs politiques. C est ce verdict qui détermine l attitude de l ensemble des bailleurs, bilatéraux comme multilatéraux. On comprend dès lors l extraordinaire pouvoir de pression dont disposent les IFI. Elles imposent ainsi une panoplie de mesures dites d ajustement structurel: coupes sombres dans les dépenses publiques, privatisations systématiques des entreprises contrôlées par l Etat, instauration de politiques de recouvrement des coûts, fin des subventions aux produits de base, etc.

Les services de base, santé, éducation, eau potable et assainissement ou énergie domestique, se retrouvent ainsi rapidement hors de portée des populations les plus pauvres. Or, l égalité d accès à ces services constitue un élément indispensable du développement durable et fait partie intégrante des droits fondamentaux.

C est pourquoi Agir ici, l'AITEC et le CRID, avec le soutien d'une trentaine d'associations, lancent une campagne s'adressant à la France en tant qu'actionnaire majeur des Institutions Financières Internationales. Les citoyens sont invités à interpeller le Premier ministre, le ministre de l'Economie et des Finances, et le ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, pour leur demander :

- de refuser l'imposition par les IFI de privatisations et de toute autre mesure limitant l accès aux services de base;
- d'exiger un bilan indépendant de l'impact de ces mesures sur l'égalité d'accès aux services de base;
- de proposer, pour la Conférence internationale sur le financement du développement de mars 2002, qu au moins 30 % des financements multilatéraux soient consacrés aux services de base ;
- de rendre compte au Parlement et à la société civile des propositions défendues.

Cette campagne, lancée en mai à l'occasion de la Troisième Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés s'achèvera avant les Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, en septembre prochain, avec comme horizon la Conférence internationale sur le financement du développement de mars 2002.

Pour tout renseignement contacter Agir ici : agirici@globenet.org
Agir ici pour un monde solidaire - 104, rue Oberkampf - F- 75011 Paris - Tel: 33-1-56 98 24 40 -- Fax: 33-1-56 98 24 09
www.globenet.org/agirici

Cinq points essentiels concernant les multinationales

Par Georges Menahem

Le raz de marée des firmes multinationales

Qu'est-ce qu'une firme multinationale ? Comme son nom l'indique, c'est une entreprise dont les lieux d'intervention se situent dans plusieurs pays à la fois. Mais il existe toutes sortes de firmes multinationales. Il peut s'agir de l'exportation de produits par l'intermédiaire d'une filiale. Ou de la production hors frontières (par des filiales résultant d'investissement direct à l'étranger – IDE, ou du rachat de firmes locales). Par exemple Le Monde diplomatique est une multinationale qui a des filiales à l'étranger, lesquelles éditent des journaux et des éditions étrangères.

Pour qu'une firme soit une multinationale, il n'est donc pas nécessaire qu'elle soit cotée en Bourse ou qu'elle ait atteint un montant minimum de ventes, ou encore d'exportations. Si nous nous basons sur la définition très générale de l ONU, le seul contrôle d'au moins une filiale à l'étranger, signifié par la possession d'au moins 10% de son capital, suffit à conférer à une firme un caractère multinational. La CNUCED, une des "filiales" de l'ONU, comptabilisait ainsi au début 2000 63 000 firmes multinationales contrôlant 690 000 filiales à travers le monde. C'est dix fois plus qu'à la fin des années 60, quand il n'y avait que 7 000 firmes multinationales dans le monde. Et c'est encore beaucoup plus qu'en 1995, année où 44 500 firmes multinationales avaient été recensées avec leurs 277 000 filiales (ce qui correspond à une croissance de 7 % par an, et de 20 % par an pour le nombre de filiales – multiplié par 2,5 en 5 ans du fait de l'accélération des fusions et acquisitions). À ce rythme, le monde des entreprises ne sera bientôt plus composé que de filiales contrôlées elles-mêmes par un nombre beaucoup plus réduit de groupes multinationaux.

La logique du capital financier est au cœur de leur fonctionnement

Un tel mouvement semble irrésistible. Il montre, non seulement quelle est la puissance de la vague qui internationalise l'économie, mais aussi et surtout comment cette mondialisation est elle-même tirée en avant par le raz de marée de la concentration des entreprises dans des groupes transnationaux.



Une entreprise devient et reste une firme multinationale parce qu'ainsi elle fait plus de profits qu'en restant nationale. Parce qu'elle peut choisir à l'échelle mondiale et au mieux de ses intérêts la localisation de ses divers établissements et lieux de production, mais aussi de ses approvisionnements, financements, circuits de commercialisation, recrutements, voire de ses débouchés. Elle prend classiquement ses décisions en comparant les coûts et les avantages que lui procure chacune des solutions nationales envisageables. L'expérience correspondante des opérations internationales lui apporte une supériorité décisive sur les autres entreprises qui se cantonnent à l'espace national.

C'est là qu'intervient la prédominance du capital financier. Car c'est lui qui dirige les activités des firmes multinationales. D'abord à travers le rôle de baromètre que jouent les évolutions des cours boursiers de la valeur de l'entreprise sur les principales places financières. Quand le niveau de la valeur boursière monte, tout va bien. Quand il stagne, les dirigeants s'inquiètent. Quand ce niveau baisse, sa chute entraîne celle du moral de l'équipe de direction. Le navire entre alors dans une zone de tempête où tout peut arriver, une OPA dite "amicale" (offre publique d'achat réalisée en concertation avec la direction), ou sinon dite "hostile", ou encore une OPE (offre publique d'échange d'actions contre des actions de l'éventuel acheteur). Ces derniers moyens d'acquisition du contrôle d'une entreprise ont l'avantage de ne pas coûter cher à l'acquéreur, ce qui a permis à la "petite" AOL de prendre le contrôle du "grand" Time Warner.
Le deuxième rôle du capital financier vient de l'impératif de sa rentabilisation : il joue le rôle d'une boussole qui a à fixer les orientations stratégiques de la firme. Si un magasin parisien de Marks & Spencer a de trop faibles perspectives de profit, la direction le ferme, quels que soient les services qu'il peut rendre à la population locale et quelle que soit l'intégration de son personnel à son lieu de vie. De même, les établissements de production des biscuits LU avaient de perspectives de rentabilité plus faibles que d'autres. La direction du groupe multinational Danone s'est fondée sur un calcul froidement économique (comme Renault à Vilvorde), et a donc décidé de le fermer, sans prendre en considération ni sa réussite passée ni les efforts de son équipe de production.

Dans ces cas, la boussole de la rentabilité du capital financier a déterminé quels territoires et quelles villes il faut développer et quels sont ceux qui n'ont droit qu'à la charité publique. Mais elle a encore plus de capacités : elle permet aussi de savoir quelles sont les maladies qui méritent d'être soignées et quelles sont celles qui, en revanche, ne valent pas la peine que l'industrie pharmaceutique s'y intéresse. Ainsi, sur 1 223 molécules mises sur le marché entre 1975 et 1997, seules 13 sont spécifiquement tournées vers les maladies tropicales, et sur celles-là, cinq sont le produit de la recherche vétérinaire. Il n'est en effet pas "rentable" de consacrer des fonds à développer des recherches sur des maladies certes très répandues mais qui ne concernent que des populations sans pouvoir d'achat notable.

Multinationale et libéralisme, même combat

Pour les firmes multinationales, la mondialisation, c'est très simple ! Par exemple, Percy Barnevik, l'ancien président suédois de ABB, une multinationale de l'équipement électrique basée en Suisse, en donnait en 1995 une excellente définition : "Je définirais la mondialisation comme la liberté pour mon groupe d'investir où il veut, le temps qu'il veut, pour produire ce qu'il veut, en s'approvisionnant et en vendant où il veut, et en ayant à supporter le moins de contraintes possible en matières de droit du travail et de conventions sociales." Et cette philosophie semble lui avoir réussi puisque, selon le classement des firmes transnationales publié en 2001 par un des organismes spécialisés de l'ONU, ABB est maintenant la quinzième mondiale, la sixième européenne et la deuxième suisse (pour le montant des actifs étrangers qu'elle possède).

Une telle déclaration résume bien le message fondamental du libéralisme : toute la liberté pour les firmes, et toutes les charges pour les États à qui elles font la bonté de leur permettre de les accueillir, mais en exigeant de limiter au maximum les taxes et réglementations, car sinon elles partent ailleurs. Nombreuses sont les firmes multinationales qui adhèrent à cette conception et qui n'admettent comme seule loi que la défense de leur "valeur actionnariale", c'est-à-dire l'estimation par les marchés boursiers de la valeur de leur groupe. Et nombreux sont les dirigeants politiques, tels Richard Nixon, Ronald Reagan ou Margaret Thatcher, qui ont cru en la fécondité de cette doctrine et qui, "pour le bien de l'humanité", ont remplacé beaucoup des lois et règlements encadrant l'économie par les régulations anonymes des marchés. Ces transformations initiées dans les années soixante-dix ont donné une vigoureuse impulsion au développement des



multinationales, ce qui fait que depuis la fin des années 60, il s'en est créé 56 000, soit dix fois plus que lors des cinq ou six siècles précédents.

Derrière la diversité des multinationales, un même principe directeur : l'organisation de l'exploitation du travail et des rentes de situation

Une multinationale existe à partir d'un couple fondamental : un produit ou service, lequel fonde son identité, et un capital financier, qu'il s'agit de valoriser en réalisant et vendant ce produit ou service. De multiples solutions coexistent à travers le monde permettant d'associer ces deux termes, dans lesquelles il s'agit toujours d'organiser au mieux l'exploitation de la force de travail et des rentes de situation que l'entreprise possède dans un pays ou sur un marché. Cinq exemples permettent de l'illustrer.

Premier exemple, TotalFinaElf est une firme caractéristique, malgré son fort potentiel de recherche, des anciennes multinationales axées en premier lieu sur la perception d'une rente aux dépends des pays du Sud. C'est ainsi tout un ensemble de rentes qu'elle s'est constitué, avec le pétrole acheté à bas prix aux anciennes colonies africaines (le Gabon, le Tchad, etc.) ou encore en exploitant la situation de pays comme la Birmanie, pays où une dictature a permis le travail forcé de milliers de jeunes pour installer un gigantesque pipe line.

Deux autres groupes transnationaux étudiés mettent en relief, eux, le caractère de ces multinationales qui veulent chevaucher à leur propre profit les tendances les plus récentes du développement scientifique et technique en s'en appropriant certaines des retombées. Aventis vise à s'approprier des filières biologiques de production de nouveaux médicaments et d'organismes génétiquement modifiés grâce à des recherches scientifiques et techniques touchant à la manipulation des génomes. Mais pour ce faire, elle ne s'embarrasse ni de scrupules éthiques concernant les conséquences de ses expérimentations ni du souci des implications sociales des déplacements de sa force de travail scientifique entre la France, les États-Unis et l'Allemagne.
De même, dans un autre domaine, Vivendi Universal multiplie les dispositifs destinés à créer des besoins d'images, de voyages, de communications ou de spectacles dont elle assure la distribution. Pour cette compagnie spécialisée davantage dans la tarification que dans la distribution, il s'agit d'abord d'installer des compteurs tarifés sur le gigantesque réseau électronique de distribution de loisirs qu'elle vise à étendre au monde entier, de la même façon que la CGE, puis Vivendi-eau, ont établi une fortune considérable en prélevant leur dîme sur la circulation de l'eau en France et dans une cinquantaine de pays dans le monde.

De son coté, Danone donne l'exemple d'une stratégie "sans inventions", fondée sur la création d'une marque uniquement à partir de cessions ou acquisitions d activités auprès d entreprises voisines ou concurrentes. Cette entreprise transforma l'activité de production de verre plat et de verre creux de BSN en activités agro-alimentaires, quittant les contenants pour le contenus, vendant certaines filiales, en achetant d'autres, réorganisant et consolidant le tout jusqu à constituer Danone. Cette nouvelle entreprise, au réseau de production également multinational, prolonge l'ancienne. Mais cette fois, elle a pour image «la santé» et ne vend plus que des produits frais, des eaux (minérales), des petits pots pour bébé, pour un chiffre d affaires de 100 milliards de francs, soit 100 fois plus qu'au départ. À l'origine, ces reclassements d'activité prenaient en considération les besoins des salariés des établissements concernés. Mais aujourd'hui, la prise en compte les intérêts immédiats des actionnaires prend le pas et Danone préfère abandonner son image de marque sociale jugée "trop coûteuse". Début 2001, afin d'augmenter ses espérances de profits et donc la valorisation en bourse de son capital, Danone a ainsi annoncé la fermeture de certaines entreprises de biscuiterie et le licenciement de 3000 personnes en Europe, dont 1700 en France, ceci malgré des profits records dans les entreprises concernées (4.7 milliards de francs de résultat net, dont 900 millions de bénéfices pour LU France).

Dernier exemple, Nike est une firme transnationale qui a la particularité de faire sous-traiter toutes ses opérations de production. Ses dirigeants justifient cette stratégie en déclarant : "Nous sommes des commerciaux et des stylistes. En fonction du coût de la main-d'oeuvre, nous aidons nos partenaires à s'adapter dans le pays le plus intéressant. Mais les risques de production sont pris par les sous-traitants". Réalisant en Asie 99 % de sa production, Nike a développé tout un "art de gestion de la sous-traitance" qui consiste à veiller à ce que ses fournisseurs soient toujours sur le fil du rasoir : l'entreprise américaine ne délivre des licences Nike qu'à ceux qui ont une bonne productivité, qui respectent la qualité exigée et qui ne se mettent pas en grève. Cette



licence étant révisée tous les mois, il n'y a aucun droit à l'erreur. Ce qui explique la faible part de la main d'œuvre dans les coûts de fabrication (moins de 1 % du prix de vente d'une chaussure en 1998) et, en même temps, la situation des ouvriers indonésiens ou chinois qui les fabriquent : pas un salaire ne dépasse les 300 Francs par mois, pour 12 heures de travail par jour.

Mais le capital financier est aussi au centre de la faiblesse des multinationales

Quand l'importance des capitaux financiers qu'une firme peut rassembler dépend du niveau de ses cours boursiers, et donc de l'image qu'elle donne au niveau mondial, alors cette multinationale devient vulnérable. Car sa "légitimité" ne vient pas de ses titres de propriété mais de la confiance qui lui est accordée par les investisseurs du monde entier, laquelle est très sensible à son image. Plusieurs exemples de mondialisation de campagne de dénonciation et de l'influence des médias en témoignent.

La concentration du chiffre d'affaires de Shell sur une seule marque a procuré une cible relativement facile pour Greenpeace en 1995. Après son projet d'immersion d'une plate-forme pétrolière en mer du Nord, la multinationale a été d'autant plus affectée par le mouvement de boycott européen que sa marque unique à forte notoriété était plus facilement identifiable. Après la chute de 20 % de ses ventes de carburants en Allemagne en l'espace de quelques semaines, la direction a dû capituler. De même pour TotalFinaElf : face au mouvement d'opinion qui a suivi les pollutions dues au naufrage de l'Erika, son PDG a dû reconnaître sa "responsabilité morale" dans le naufrage et il a dû mobiliser sa grande générosité pour consacrer un budget de 50 millions de Francs sur 5 ans à une Fondation dont le but est de "rétablir l'équilibre écologique une fois les plages du littoral nettoyées".

C'est aussi l'expérience qu'ont réalisée des firmes comme Nike, Reebok (les vendeurs américains de chaussures de sport), Gap (un promoteur californien des vêtements à la mode fabriqués en Indonésie), Levi's ou Disney, accusées non sans raison d'exploiter la main-d'œuvre du tiers monde à travers leurs réseaux de sous-traitants. Ayant fait l'objet de campagnes de sensibilisation de l'opinion (notamment de la part du collectif "De l'éthique sur l'étiquette" qui rassemble 47 organisations), leur image en a souffert et leurs ventes totales en ont été affectées. D'où une baisse du cours de leurs actions. Est-ce la dénonciation des rapports quasi esclavagistes d'exploitation, ou plutôt sa traduction financière à Wall-Street, qui a eu le caractère le plus persuasif ? Toujours est-il que certains des utilisateurs les plus habiles de la délocalisation des unités de production ont soudain compris qu'il leur fallait modifier, dans un sens plus social, les consignes données à leur sous-traitants.

À l'automne 1996, la première plante transgénique américaine est arrivée sur le marché européen : un soja fabriqué par Monsanto et résistant à un herbicide. Dans la foulée est apparu le maïs Bt de la société suisse Novartis, résistant à un insecte prédateur, la pyrale ainsi qu'à un herbicide. La révolte d'une partie de l'opinion publique, à l'initiative d'associations écologiques, a été telle que certains pays européens ont interdit dès janvier 1997 l'utilisation et la vente de ces nouvelles variétés. Résultat : les cours des actions de ces sociétés ont baissé. Elles ont dû modifier leur stratégie.

D'un autre coté, de nombreuses ONG et organisations paysannes se sont engagées, avec l'appui de certains gouvernements du Nord et du Sud, dans la lutte contre les tentatives d'appropriation de la biodiversité par des firmes comme Novartis ou Aventis. En 1993, à Bangalore, 300 000 paysans indiens ont ainsi manifesté contre l'accord de l'Uruguay round sur les droits de propriété intellectuelle, lequel pouvait déboucher sur la perte du contrôle de leurs semences. Un réseau international comme Via Campesina, qui regroupe 65 organisations paysannes dont la Confédération Paysanne dans une quarantaine de pays, a mené une série d'actions concertées pour empêcher l'extension des droits de propriété intellectuelle et des brevets sur le vivant.

De tels exemples ont des retombées considérables : non seulement directes sur les firmes concernées, mais aussi indirectes sur les stratégies des entreprises multinationales qui prospectent des secteurs d'activité analogues. Ainsi, le président d'Aventis Agro a déclaré récemment "stopper pour l'instant les investissements sur les biotechnologies végétales", ceci "d'un point de vue stratégique", a-t-il précisé dans son langage d'investisseur financier, signalant par là qu'il craignait des initiatives intempestives pour ses affaires. Mais le recul "stratégique" des Monsanto, Aventis et autres n'annonce évidemment pas la fin des luttes.



Pour en savoir plus
Au-delà du petit livre Attac, Enquête au cœur des multinationales (Éditions Mille et nuits N° 31), un grand nombre d'informations à jour sont disponibles sur la toile.
* http://www.transnationale.org/, un excellent site de rassemblement des données critiques sur la mondialisation, qui s'intitule lui-même "site d'éducation populaire sur les multinationales" (en français). Le site est très simple d'accès et comprend des milliers d'entrées, par pays, par marques, par firmes ou par dossiers (sur les paradis fiscaux, les médias, les crimes ou l'exploitation des enfants).
* http://www.corpwatch.org, un autre excellent site d'informations critiques sur les multinationales, mais en anglais, et donnant accès plutôt à des articles et à des liens vers d'autres sites.
* http://www.fortune.com/fortune/global500, le site (en anglais) du magazine américain Fortune dont la liste Global 500 affiche les 500 multinationales ayant le plus important chiffres d'affaires (par secteur, financière ou non, etc.).
* http://www.ft.com/ft500/, le site (en anglais) du quotidien britannique Financial Times, donne un classement des 500 premières multinationales selon les capitalisations boursières et d'autres informations stratégiques pour les milieux financiers.

George Menahem
Extraits actualisés de Enquête au cœur des multinationales, Attac, Mille et nuits N° 31

Genova - Deux ans après le G7 de Cologne : la dette tenace des pays pauvres

Par Arnaud Zacharie

Le 19 juin 1999, le G7 de Cologne répondait aux exigences des mouvements sociaux et citoyens du Nord et du Sud, demandant l'annulation de la dette extérieure illégitime et insoutenable des pays pauvres : 100 milliards de dollars devaient permettre l'allégement de la dette de 41 pays jugés "pauvres et très endettés" (PPTE).

Dès l'annonce de cette initiative, de nombreuses organisations - dont le CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde) - en ont dénoncé les limites. Elles ont été rappelées lors de la Conférence panafricaine de Dakar (décembre 2000) et du Forum Social Mondial de Porto Alegre (janvier 2001). Malheureusement, deux ans après le G7 de Cologne, la pertinence de ces critiques se confirme...

Sur les 41 pays pauvres très endettés (PPTE) recensés par les institutions financières internationales, 23 pays sont actuellement éligibles pour un allégement total de 35 milliards de dollars, ce qui représente 15% de la dette des PPTE et 1,6% de la dette extérieure du Tiers Monde. Selon la Banque mondiale, le service total de la dette des pays éligibles passera de 2,5 à 2,1 milliards de dollars entre 1999 et 2005 et près d'un tiers de ces pays devront en réalité rembourser plus en 2005 qu'en 1999 (Unité PPTE de la Banque mondiale, Rapport sur l'impact financier de l'initiative PPTE, février 2001).

Mais ces chiffres modestes cachent une réalité encore bien plus insatisfaisante : l'effort des créanciers est en réalité minime et la nature de l'initiative fait que les chiffres annoncés sont des plus hypothétiques.

Des créanciers moins généreux qu'en apparence

Depuis la crise de la dette des années 80 et le G7 de Toronto de 1988, les pays riches ont à plusieurs reprises opéré des mesures d'allégement et de rééchelonnement de la dette des pays pauvres. Aussi, alors que l'initiative actuelle est présentée comme un élan de générosité novateur, elle ne fait en réalité que renforcer les mesures antérieures par nécessité, tout simplement parce que ces dites mesures ont été insuffisantes et que l'endettement des pays pauvres n'a cessé d'augmenter malgré elles - la dette des PPTE est passée selon la Banque mondiale de 141 à 214 milliards de dollars entre 1989 et 2001.

Ainsi, les pays riches n'envisagent en rien d'annuler une partie du stock de la dette des pays pauvres. L'initiative se limite à des remises d'intérêts et à des aides destinées à financer une partie du service de la dette, ceci année après année et étalé sur une période de plusieurs décennies. C'est pourquoi l'OCDE affirme que "la mise en œuvre intégrale de l'initiative ne se traduira pas par une diminution de la valeur nominale de la dette" (OCDE, Rapport 2000 sur la dette extérieure, p. 10).

L'opération vise donc clairement, comme le dénonçait le Wall Street Journal dès décembre 1999, à refinancer de vieilles créances impayables et sans valeur par de nouvelles, ce qui implique que l'effort financier à apporter par les créanciers est nettement inférieur aux réductions de dette annoncées. Par exemple, d'après le Trésor des Etats-Unis, "le coût budgétaire effectif de l'annulation des quelque

3,8 milliards de dollars dus aux Etats-Unis par les 22 pays susceptibles de bénéficier de l'initiative PPTE renforcée serait d'environ 346 millions de dollars" (CNUCED, PMA 2000, p. 153-154).

Quant au FMI et à la Banque mondiale, qui pour la première fois acceptent de participer à une telle opération d'allégement, leur engagement est plus que timide. La Banque mondiale envisage en effet d'engager au total 4,8 milliards de dollars, alors qu'elle enregistre des profits annuels de 1,5 milliard. Parallèlement, le FMI se limite à engager 1,7 milliard de dollars, fruit de la vente d'une partie de son or, alors qu'il est assis sur un magot de quelque 200 milliards. En outre, les institutions multilatérales pourront, lorsqu'elles accorderont un allégement, se rembourser par le biais d'un fonds fiduciaire alimenté par le rendement des prêts de pays membres investis sur les marchés financiers internationaux. Mais les contributions futures des pays membres restent hypothétiques, ce qui rend incertain l'allégement multilatéral annoncé.

Un objectif minimaliste et des projections hypothétiques

L'objectif de l'initiative n'est pas d'en finir avec la dette des pays pauvres, mais bien de la rendre "soutenable", c'est-à-dire d'aider les pays à s'acquitter intégralement des obligations actuelles sans devoir recourir à de nouvelles mesures de restructuration et sans que cela ne compromette trop leur croissance économique. Les institutions financières internationales n'interviennent ainsi que lorsque les mesures d'allégement opérées par les pays riches ne sont pas suffisantes pour rendre la dette d'un pays pauvre "soutenable". Le but est donc de redonner un peu d'oxygène financier à des pays au bord de la faillite, le tout en échange de l'accélération des réformes macroéconomiques de libéralisation et de privatisation en cours depuis près de deux décennies.

Mais même cet objectif minimaliste est en réalité plus qu'aléatoire. En effet, comme le note la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), "la réussite à moyen terme de l'initiative PPTE, même sous sa forme renforcée, ne tient qu'à un fil : les projections sur lesquelles on s'est fondé pour déterminer l'évolution future de la viabilité de la dette reposent sur des postulats extrêmement optimistes" (CNUCED, op. cit, p. 161).

D'abord, de nombreux pays pauvres, asphyxiés par la spirale infernale de leur endettement, n'ont pu s'acquitter de toutes leurs obligations et ont accumulé des arriérés entre 1994 et 1998. Aussi, lorsque ces pays bénéficieront d'un allégement, des créanciers "de second rang" sortiront du bois et demanderont qu'on les rembourse enfin. C'est ce qui explique que ces pays rembourseront en fait plus qu'avant les mesures d'allégement!

Ensuite, les projections ne prennent pas en compte les nouveaux emprunts qui seront inéluctablement contractés pour financer d'importants et indispensables investissements d'infrastructure physique et sociale.

Enfin, les projections de "soutenabilité" à moyen terme de la dette des pays pauvres par les experts du FMI et de la Banque mondiale se fondent sur des postulats très improbables, alors que ce sont elles qui déterminent le montant de l'allégement octroyé. Par exemple, dans le cas de l'Ouganda, du Honduras, du Nicaragua et de la Tanzanie, le Fonds et la Banque tablent pendant 20 ans sur une augmentation annuelle de 9% des recettes d'exportation et sur une croissance annuelle de 6% à 10% aussi bien pour le PIB que pour les recettes publiques, ce qui entre en contradiction avec les chiffres moroses de ces dernières années !

Ces exemples ne sont pas des exceptions. Au contraire, on retrouve cet optimisme dans pratiquement tous les cas. Il suffira donc par exemple d'une chute des cours des matières premières ou d'un tassement de l'aide publique au développement pour que la dette extérieure des pays pauvres recommence son effet boule de neige. Aussi, lorsque l'Unité PPTE de la Banque mondiale annonce que "l'économie réalisée sur le service de la dette (...) représente en moyenne 1,2% du PIB" (Rapport février 2000, p. 4) - chiffre de toute façon insuffisant pour réduire durablement la pauvreté -, il faut savoir qu'un tel bénéfice est conditionné à une conjoncture qui, malheureusement, risque de ne jamais voir le jour dans le monde réel... Et le raisonnement vaut tout autant pour les calculs du futur service de la dette en % des exportations ou des recettes publiques.

Quel impact sur l'endettement, la pauvreté et la démocratie ?

Selon les créanciers, l'initiative PPTE renforcée vise à lier davantage l'allégement de la dette à la lutte contre la pauvreté, d'une part en incitant les pays pauvres à appliquer des réformes



macroéconomiques et d'autre part en les poussant à affecter les ressources libérées à des dépenses sociales et de lutte contre la pauvreté. Ces engagements doivent être recensés dans un "document stratégique de réduction de la pauvreté" rédigé par les pays pauvres en relation avec le FMI, la Banque mondiale et la "société civile".

Mais à nouveau, de sérieux doutes sont à émettre sur la réalisation de tels objectifs, comme le soulignent notamment les travaux de la CNUCED (Rapport 2000 sur les PMA, p. 155-171).

D'abord, le peu d'allégement de dette accordé ne permettra pas aux pays endettés de s'attaquer sérieusement à la pauvreté. Ainsi, "d'après les études récentes portant sur l'ensemble des pays bénéficiaires de l'initiative PPTE, l'économie résultant de la mise en œuvre de l'allégement ne représente qu'environ un dixième du total des flux de ressources nettes". Evidemment, ce ne sont pas 10% de leurs maigres ressources qui permettront aux pays pauvres de sortir de leur misère. Aussi, "les pays bénéficiaires de l'initiative n'obtiendront pas un allégement suffisant au point d'achèvement. En conséquence, leur endettement ne pourra pas retomber à un niveau viable et le financement de leurs programmes de réduction de la pauvreté sera compromis, ce qui les empêchera d'atteindre les deux objectifs essentiels de l'initiative".

Ensuite, les experts du FMI et de la Banque mondiale tablent sur une corrélation entre réduction de la pauvreté et croissance économique, mais cette idée séduisante ne va pas de soi : "Il n'est pas exclu qu'une stratégie trop axée sur la lutte contre la pauvreté soit mauvaise pour la croissance. (...) Il n'est donc pas impossible qu'en ajoutant des conditions de lutte contre la pauvreté à leurs programmes d'ajustement, le FMI et la Banque mondiale ne conduisent les pays dans une impasse, en leur imposant des objectifs inconciliables à court terme".

En outre, de nombreuses études - dont celle de Ravi Kanbur, ex-directeur du World Devlopment Report de la Banque mondiale - ont démontré que la répartition de l'aide publique au développement est déterminée par les pays riches en fonction du taux d'endettement des pays pauvres. Ainsi, plus un pays est endetté et plus il recevra d'aide afin de pouvoir rembourser sa dette. En clair, les pays riches donnent d'une main ce qu'ils reprennent de l'autre. Evidemment, cette réalité laisse supposer que lorsqu'un pays recevra un allégement, il verra son aide publique au développement diminuer d'autant, ce qui annulera l'effet bénéfique de l'allégement.

Enfin, les intentions de démocratisation affichées par le FMI et la Banque mondiale, en permettant une plus grande participation des pays pauvres et de leur "société civile" dans la définition des réformes, ne semblent que poudre aux yeux. D'une part, le modèle à définir par les pays endettés reste celui conçu par la Banque et le Fonds et ces derniers se réservent de toute façon le droit de l'approuver in fine. D'autre part, les participants des ONG du Sud au Sommet des PMA de Bruxelles en mai 2001 ont unanimement dénoncé la nouvelle mode de "société civile portable" : de nombreux ministres africains fondent leurs propres ONG accompagnant les délégations officielles pour approuver les politiques menées.

En conclusion, les effets d'annonce ont beau se multiplier autour des allégements, la dette du Tiers Monde reste, deux ans après le G7 de Cologne, malheureusement tenace. Les mouvements citoyens du monde entier ne manqueront pas de le rappeler lors de la semaine mondiale de la dette décidée à Dakar en décembre 2000 et qui se déroulera du 15 au 22 juillet à la veille du G7 de Gênes.

Arnaud Zacharie,
Chercheur au CADTM, auteur avec Eric Toussaint de "Le bateau ivre de la mondialisation" (2000) et de "Afrique : abolir la dette pour libérer le développement" (2001).
Pour en savoir plus sur Gênes (organisation, documents, informations) voir le site :
http://attac.org/genes2001

Les violences de Göteborg

Débat

1- J'ai été choquée moi aussi par la prise de position de Susan George mais ma vie étant très difficile (et il est difficile d'intervenir à Attac quand on a la vie difficile, ce qui n'est pas un bon point pour une association qui dénonce le fossé entre les inclus et les exclus) et je vois que nombre de gens, Christophe Aguiton et Cyril C. en tête sont sur mes positions ou à peu près. J'ajouterais cependant quelques petites choses.

a/ Bien que n'ayant jamais moi-même été un casseur, même dans ma soixante-huitarde jeunesse, je me souviens de la différence que


attac

nous faisions entre la "violence primaire" et la "violence secondaire". Les jeunes casseurs n'ont-ils pas le sentiment d'être muselés, ce qui est une des pires formes de la violence ? C'est en tout cas ce que certains semblent dire. D'autant que, comme le soulignent certains, la vie et même la simple intégrité physique d'un être humain ne peuvent être mises en balance avec des biens matériels, si précieux soient-ils.

b/ Ces personnes qui débattaient de la vie des autres et que des manifestants ont cru (à tort, c'est sûr) contrer en cassant des vitrines n'avaient-ils vraiment rien à se reprocher que des bris de vitres ? Mais ces chefs d'Etat qui ont soutenu, qui ont fermé les yeux sur, qui ont favorisé des violences sans aucune commune mesure avec celles qui ont été commises à Göteborg. Enfin, le Kosovo, le Rwanda, la Tchétchènie (qui nous supplie à deux genoux de faire quelque chose!) ça ne vous dit rien ?

J'ai discuté au téléphone aujourd'hui avec un ex-collègue, lecteur du Monde Diplomatique. Il regrettait ce que moi aussi je regrette depuis quelque temps : Attac ne serait-il pas en train de devenir politiquement - et syndicalement - correct ? Il est tant de choses qu'il ne faut pas dire ou faire ; dans un sens- Göteborg - comme dans d'autres (personne ne semble supposer que je sois autre chose qu'une vieille conne fascisante quand j'essaie de dire que la défense du sevice public - pour laquelle je suis, ô combien - passe aussi par la réappropriation du sens du service public par les fonctionnaires. J'ai quitté l'Education Nationale avec la certitude que j'y avais passé ma vie au service de l'Etat, donc de mes concitoyens, ce qui ne suppose pas que je me mette en permanence en phase avec ce que réclament mes collègues.

Amicalement et merci à tous ceux qui me montrent que parmi les jeunes certains croient encore à l'utopie, à plus de démocratie et de justice... même , je l'espère, s'ils doivent pour cela renoncer à cette société de surconsommation dont Umberto Eco écrivait qu'elle lui rappelait l'histoire du monsieur qui demande à une jeune femme :"Et qu'est-ce que vous faites après l'orgie ?"

Mic M.

2- Le Courriel 247 rapporte des points de vue bien différents sur la violence et ATTAC. Je me réjouis de ce débat : il est intelligent et productif. Me permettez-vous d'y apporter ma voix ?

J'approuve tout à fait la réaction de Susan George. Voici un autre argument, si besoin...

Ce qui me choque dans la position de ceux qui prônent, ou qui tolèrent, la violence pour faire avancer de justes idées, c'est qu'ils désespèrent de ce qui est pourtant premier en l'homme, son esprit (et son intelligence). Diffuser les courriels d'ATTAC, trouver de nouveaux adhérents, s'informer, en parler autour de soi, faire la lumière là où se prennent dans l'ombre des décisions illégitimes, ça peut paraître ridiculement "inefficace" (les tenants de la mondialisation libérale n'en semblent guère pour l'instant affectés, en effet...), mais c'est pourtant le seul moyen de gagner l'esprit de nos contemporains, de les faire réfléchir, et de préparer ainsi pour l'avenir des bataillons infiniment plus nombreux et plus motivés que les quelques primates casseurs d'une manif sans lendemain. Comment peut-on espérer gagner l'autre à une cause si on lui donne le spectacle de la violence ? La violence est toujours une régression : je ne jouerai pas à l'angélisme, elle est parfois inévitable, mais elle n'en change pas pour autant sa nature, qui est mauvaise et contre productrice, parce qu'elle nie l'esprit. Bien des agriculteurs français, par exemple, y réfléchissent, de plus en plus...

Combien Amnesty a-t-il brisé de vitrines ou "cassé" de flics ? Peut-on raisonnablement dire que son action est inefficace ? Que resterait-il de l'esprit de Porto Alegre, si ce mouvement avait émargé à la liste des manifestations sanglantes ? Il serait utile, en ces moments de débat, de relire telle page de Martin Luther King, en particulier sa réflexion sur "la fin et les moyens", dans "Pour un combat non-violent" (Payot). Il ne s'agit pas d'imiter, mais de s'inspirer pour construire sa propre voie, en évitant les chimères et les impasses.

Peut-être ATTAC ne peut-il éviter de drainer des casseurs lors des (nécessaires) manifestations qu'il organise, mais que tous sachent qu'ils ne sont pas les bienvenus, et que leur action soulève la réprobation, y compris d'ATTAC même.

Dominique D., adhérent du Maine et Loire.

3- Dans le débat sur les évènements de Göteborg, il me semble qu'un élément de réflexion est absent des diverses contributions publiées depuis une semaine, et qui ne me paraît pas accessoire. C'est celui de l'espace que nous laissons, ou ne laissons pas, aux actions



n'entrant pas totalement dans le cadre de la légalité de nos états nationaux.

J'ai cru comprendre, par les propos tenus par Bernard Cassen lors d une réunion en mars dernier, et par des conversations privées avec des membres d'Attac France ayant participé à des réunions avec nos amis d'Attac Suède, que ceux-ci n'appréciaient guère les actions du type de celles menées à l'initiative de la Confédération paysanne (démontage McDo, fauchage des champs d'OGM, etc) ; ceci au nom du nécessaire et intangible respect de la légalité.

Le débat porte donc avec eux sur les concepts de légalité et de légitimité. Quand 100 000 personnes viennent à Millau le jour du procès des "démonteurs de McDo", ils légitiment par là cette action, pourtant absolument illégale ! On pourrait citer bien d'autres exemples dans l'histoire, récente ou non. Mais il ne semble pas que cette légitimité suffise dans les sociétés scandinaves (y compris au sein d'Attac Suède) à faire accepter le dépassement de la ligne blanche de la loi.

Par cette attitude (qui est le choix d'Attac là-bas, qui est légitime, mais sur lequel nous pouvons débattre avec eux), nos amis Suédois ne risquent-ils pas de laisser un espace trop important aux forces qui ont une autre approche de la question des formes d'action ? A commencer par celles qui se trouveraient d'avantage en phase avec notre propre vision des choses ?

Ces forces, minoritaires, mal organisées, et ne maîtrisant pas l'entier déroulement de leurs démonstrations, conduisent des centaines de personnes, essentiellement de jeunes, à des affrontement stériles, dangereux et contre-productifs.

Au contraire, l'occupation de cet espace par des forces comme Attac et le mouvement syndical offre un cadre plus sécurisé pour des gens qui aspirent à une dénonciation radicale de la mondialisation libérale et de la domination des multinationales.

L'organisation de la journée du 8 décembre dernier à Nice, même avec ses lacunes, me semble bien répondre à ce souci. Chacun a pu choisir son niveau de contestation, et les quelques violences, généralement provoquées par des attitudes inadaptées de la police, n'ont pas réussi à occulter le message que nous souhaitions délivrer.

Il convient peut-être alors de relativiser les évènements de Göteborg en fonction du contexte politique local, et de ne pas tirer des conclusions hâtives qui nous conduiraient à changer d'attitude pour l'avenir, à commencer par Gênes. De ce point de vue, la Déclaration d'ATTAC France parue ce jour est tout à fait pertinente, y-compris dans le cadre d'un débat fraternel avec Attac Suède.

Jean-Paul G.

4- Je viens de lire le dernier Grain de Sable, (2- Après les incidents de Göteborg par ATTAC France) Dans cet article on dit que l'utilisation des armes à balles réelles par la police dans une opération de maintien de l'ordre est un fait sans précédent depuis des décennies dans un pays démocratique. Je tiens donc à vous communiquer que cela est en train de devenir une habitude dans les pays dits démocratiques.

Le dimanche 18 juin 2001 deux personnes ont été tuées en Argentine par la Gendarmería (une espèce de CRS) quand ils occupaient une route nationale. Ils étaient Carlos Santillán (27 ans) et Oscar Barrios (16 ans).

ATTAC Argentine, bien sûr, condamne l'utilisation de la violence légale pour imposer les lois du marché.

Je vous salue cordialement.
Rodrigo Lema ATTAC Mendoza.

5- A l'appel du collectif jeune VAMOS, auquel participe ATTAC Etudiants, rassemblement devant l'ambassade de Suède jeudi 28 juin, pour protester contre les tirs à balles réelles sur les manifestants de Göteborg. Une délégation devrait-être reçue. Rendez vous à 17h30 au métro Varenne

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/rdv/> (sélectionner le pays pour trouver les rendez-vous)

Mardi 26: FR: GUERET – PARIS 11 – MONTIGNY LES METZ



Mercredi 27 : BE : BRUXELLES – SERAING - FR : ANGERS – ROCHEFORT – PARIS 11

Jeudi 28 : BE : SERAING - VERVIERS - ES : MADRID - FR : ROUEN – BERNAY – CHARLEVILLE MEZIERES - BLOIS

Vendredi 29 : BE : SERAING - FR : MONTREUIL - LILLE